



# Inspection Générale des Finances IGF

## RÉSUMÉ

*MISSION DE SUIVI DE L'AUDIT DU PROGRAMME DE  
SUBVENTION ET DE DOTATION DES MANUELS  
SCOLAIRES*

Mars 2015



# MISSION DE SUIVI DE L'AUDIT DU PROGRAMME DE SUBVENTION ET DE DOTATION DES MANUELS SCOLAIRES

## RESUME

Au regard de la vision stratégique de l'Inspection Générale des Finances (IGF) pour l'exercice fiscal 2014-2015, l'accent est porté sur le suivi des audits menés au cours des années antérieures. Ainsi, au cours du premier trimestre de l'exercice, une équipe de mission de l'IGF a procédé au suivi des recommandations issues du rapport d'audit de subvention et de dotation des manuels scolaires.

Ce programme dont l'objectif consiste à réduire les dépenses des parents en subventionnant des ouvrages et en dotant certaines écoles de manuels pour les élèves présentait certaines faiblesses suivant les constats relatés dans le rapport d'audit du programme. Dans ce contexte, des recommandations furent adressées au MENFP dans le but de porter des améliorations au programme.

Au cours de cette mission de suivi, il est question de vérifier le degré de mise en œuvre des recommandations émises lors de l'audit. Après analyse, l'équipe de mission a pu constater ce qui suit:

**Plus de quatre-vingt pour cent (80%) des recommandations émises par l'IGF lors de la mission d'audit du Programme de Subvention et de Dotation des Manuels Scolaires n'ont pas été prises en compte par le MENFP.** Les différents entretiens réalisés ainsi que les documents consultés tant au bureau central qu'au niveau des DDE durant le déroulement de la mission ont permis à l'équipe de l'IGF d'aboutir à ce constat :

RECOMMANDATIONS	QTÉ	QTÉ EN %
Mises en œuvre complètes	1	6%
Mises en œuvre Partielles	2	12%
Non mises en œuvre	13	82%
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>



Par ailleurs, d'autres solutions n'ont pas été non plus apportées par le MENFP aux constatations présentées par l'IGF dans le rapport d'audit. Le MENFP, en ne mettant pas en application ces recommandations, soumet le programme aux mêmes risques identifiés lors de l'audit. En ce sens, l'IGF les exhorte à agir de façon à mieux organiser le déroulement des activités du programme.